

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3 Œuvrer pour un territoire ouvert qui se diversifie et s'engage dans un développement plus raisonné

Un **développement plus soutenable** sous-tend un rééquilibrage des fonctions entre économie et habitat, une poursuite de la croissance de l'offre de logements et de locaux d'activités **selon un modèle plus sobre et résilient**, connecté à des **mobilités alternatives à la voiture**.

Cette densification douce prend davantage en considération la présence de la nature, la qualité des sols, le cycle de l'eau, les risques naturels, les formes urbaines et architectures **adaptées au changement climatique**.



Articuler l'offre d'équipements, services et commerces avec l'armature urbaine et les besoins des habitants



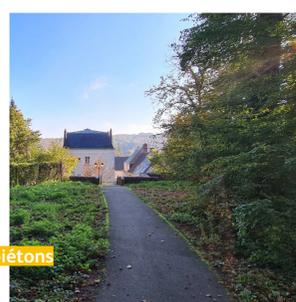
Promouvoir de nouveaux modes d'habitat



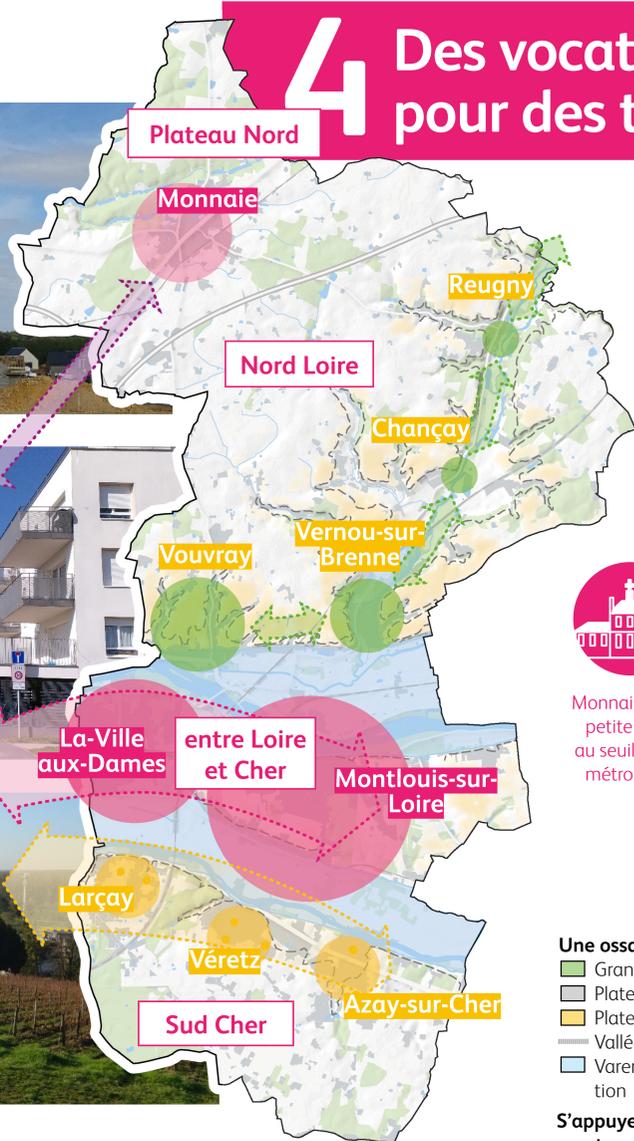
Renforcer le poids économique du territoire en s'appuyant sur les filières clefs



Décarboner les mobilités pour la desserte du territoire et de ses centralités



4 Des vocations différenciées pour des territoires contrastés



Touraine-Est Vallées, un **territoire ligérien de plateaux, de vallées et de varennes** présente quatre grands espaces aux caractéristiques et trajectoires différentes : **entre Loire et Cher** (Montlouis-sur-Loire et La Ville-aux-dames), **Sud Cher** (Larçay, Vêretz et Azay-sur-Cher), **Nord Loire** (Vouvray, Vernou-sur-Brenne, Reugny et Chançay) et **Plateau Nord** (Monnaie).

Quatre grands espaces aux caractéristiques et trajectoires différentes :



Monnaie, une petite ville au seuil de la métropole



Le Nord-Loire, un territoire viticole maillé par un réseau de villages et de petites villes



Entre Loire et Cher, un territoire urbain qui poursuit son développement dans la continuité du cœur métropolitain



Le Sud-Cher, un territoire périurbain résidentiel à équiper, mailler et densifier

Une ossature paysagère structurante à mettre en valeur

- Grands ensembles boisés
- Plateau agricole
- Plateau viticole
- Vallées et vallons
- Varenne de la Loire et du Cher soumise au risque inondation

S'appuyer sur les spécificités pour définir un projet de développement commun

- Un territoire urbain dans la continuité du cœur métropolitain
- Une petite ville au seuil de la Métropole
- Un territoire viticole irrigué par un réseau de villages et petites villes
- Un territoire résidentiel multipolarisé à équiper, mailler et densifier

Quatre connexions fonctionnelles à maintenir

- Connexion économique
- Connexion paysagère ou agricole
- Continuité entre des centres urbains
- Connexion paysagère résidentielle

La suite des étapes

Mars 2024

Définition des **OAP**
Orientations d'aménagement
et de programmation

Élaboration du **zonage
et du règlement**

Adoption et mise en
application du **PLUi**

Échéance
juin 2025

Atelier
habitant sur les OAP
au printemps 2024

